



PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale
des Territoires

Service environnement/Unité eau et milieux
aquatiques
Tél : 03 85 21 86 95
ddt-env-ema@saone-et-loire.gouv.fr

Mâcon, le 28 novembre 2022

SYNTHESE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC

émises lors de la consultation organisée au titre de l'article L.123-19-1 du code de l'environnement sur le projet d'arrêté préfectoral définissant un programme d'actions visant à restaurer la qualité de la ressource en eau des sources du Besançon à Montagna-le-Reconduit et de la Doye à Graye-et-Charnay

En application de l'article L.123-19-1 du code de l'environnement, le projet d'arrêté préfectoral définissant un programme d'actions visant à restaurer la qualité de la ressource en eau des sources du Besançon à Montagna-le-Reconduit et de la Doye à Graye-et-Charnay a été soumis à la procédure de consultation du public du 23 août au 12 septembre 2021 inclus, dans les conditions suivantes :

- publication sur le site internet de l'État du projet d'arrêté susvisé accompagné d'une note de présentation,
- recueil des observations, au plus tard le 12 septembre 2021, soit par courrier adressé à la DDT, soit par voie électronique à l'adresse suivante : ddt-env-ema@saone-et-loire.gouv.fr

Cette consultation n'a suscité aucune observation.

La cheffe du service environnement

Clémence MEYRUEY